

## Calais: Le Défenseur des droits indigné du traitement réservé aux exilés



Migrants en attente d'évacuation à Calais, le 25 octobre 2016 — O. Aballain / 20 Minutes

Le Défenseur des droits n'abandonne pas sur le dossier calaisien. Dans un communiqué d'une rare virulence, Jacques Toubon dénonce à nouveau les « atteintes aux droits fondamentaux les plus élémentaires dont sont victimes les exilés » présents à Calais.

Les migrants sont traqués jour et nuit dans plusieurs sous-bois de la ville et ne peuvent plus dormir, ni se poser et se reposer.

— Défenseur des droits (@Defenseurdroits) June 14, 2017

La déclaration du Défenseur des droits fait suite à la dernière visite de ses services sur place, le 12 juin. L'institution dit avoir constaté à Calais, auprès des migrants, « des atteintes aux droits fondamentaux d'une exceptionnelle et inédite gravité ».

### Points d'eau supprimés

En ce moment, le nombre de personnes migrantes arrivées à Calais dans l'espoir de passer en Angleterre est estimé à 500-600, alors qu'il n'y en avait que quelques dizaines après l'évacuation du campement géant de la « jungle » fin octobre.

>> A lire aussi : Pourquoi le nombre de migrants a bondi pendant l'été 2016 à Calais

« Tous les points d'eau ayant été supprimés, les migrants ne peuvent pas se laver, ni même boire », pose le texte, confirmant les informations déjà transmises depuis plusieurs mois par les associations œuvrant sur place.

Depuis 1 semaine, parce qu'un prêtre s'est opposé à la présence policière sur le parvis de l'église, une distribution a lieu tous les midis

— Défenseur des droits (@Defenseurdroits) June 14, 2017

Un paragraphe entier de la déclaration indignée du Défenseur des droits est d'ailleurs consacré à la « pression » mise par les autorités sur ces associations. Le document évoque même une enquête en cours sur des « entraves » commises à l'encontre des associations et de mineurs souhaitant accéder à des douches mises en place par le Secours Catholique.

### Médecinsdumonde dénonce des pressions sans précédent

Contactée par 20 Minutes, la préfecture **du** Pas-de-Calais a indiqué qu'elle ne répondrait que par voie de communiqué, dans la soirée. La maire (LR) de Calais, Natacha Bouchart, a utilisé le réseau social Twitter pour estimer que « Monsieur Toubon ne connaît pas Calais » et demander au défenseur des droits de « défendre les Calaisiens qui attendent qu'on leur rende le respect de leur ville au quotidien »

J'appelle Jacques Toubon à défendre les Calaisiens qui attendent qu'on leur rende le respect de leur ville au quotidien. #Calais

— Natacha BOUCHART (@NatachaBouchart) June 14, 2017

Pendant à **MédecinsduMonde**, le responsable des activités pour la France, Mathieu Quinette, confirme que « le niveau de non-accueil sur Calais est effectivement sans-précédent ». « Ce n'est pas une crise des migrants que connaît la France, c'est une crise de l'accueil. » « Beaucoup des pathologies que nous observons sont liées aux mauvaises conditions de vie et d'hygiène. »

Mathieu Quinette cite un exemple à l'appui **du** constat effectué par le Défenseur des Droits : « Le 6 juin à 19h30, pour la première fois, à ma connaissance, depuis que nous opérons sur place, une consultation dans une clinique mobile a été interrompue par les CRS, l'un d'eux n'hésitant pas à ouvrir la porte pour en extraire la personne qui se faisait soigner. »

Selon **Médecinsdumonde**, l'avis exprimé par le Défenseur des Droits « a beaucoup de poids, il est écouté. Ce n'est pas juste la déclaration d'acteurs associatifs, cela formalise un état de fait qui peut permettre de monter au créneau ensuite au niveau juridique. »

>>> A lire aussi : L'Etat condamné pour sa gestion de l'accueil des migrants à Calais

En novembre 2015, à la suite d'une plainte de plusieurs associations, l'État français avait été condamné à améliorer les conditions de vie des migrants réfugiés dans la « jungle ».

Mots-clés :

- calais
- Migrants
- jacques toubon

19 commentaires 59 partages

- Facebook
- Twitter
- Google+
- LinkedIn